

ADSL: France Télécom a séduit 50 départements mais la grogne persiste

La couverture de l'ADSL progresse à grands pas. C'est en tout cas l'avis de France Télécom qui annonce triomphalement être en passe de signer un 50^e accord avec un département afin de déployer cette technologie.

L'opérateur a lancé son opération séduction: la Charte des départements innovants à l'intention des collectivités locales en janvier. Elle aura convaincu en trois mois un département sur deux de se rallier à sa solution. En échange, les départements doivent promouvoir les usages du haut débit. France Télécom estime donc remplir sa mission de service public. Mais de nombreuses voix discordantes s'élèvent. La charte de France Télécom suscite la réprobation des autres opérateurs qui estiment que la concurrence s'en trouve entravée, tandis que des élus locaux s'interrogent sur sa légalité. Les opérateurs alternatifs auraient préféré que les départements et les régions puissent elles-mêmes déployer des réseaux haut débit. Ce que la loi devrait leur permettre. Mais l'opérateur historique n'y est pas franchement favorable. Il est d'ailleurs en passe de faire accepter un amendement qui obligerait les collectivités à travailler avec lui, à de rares exceptions près (lire notre article). Une situation qui irrite de nombreuses régions. Certaines ont initié leurs propres programmes de haut-débit et doivent patienter. D'autres tentent de le faire. Mais les difficultés sont grandes... Le président de l'Eure, Jean-Louis Destans en a fait l'amère expérience: « *Les méthodes de France Télécom sont celles d'un boutiquier malsain. Leur stratégie consiste à terroriser les politiques pour casser les initiatives locales -dans le but de défendre leur position de monopole. Et pour cela, tout est bon, du mensonge à la désinformation...* », explique-t-il dans le journal *Liberté Dimanche* cité par le site territoires-sans-fil.net. Et de poursuivre: « *Depuis que nous avons exposé notre volonté d'initier le raccordement de l'Eure au haut débit, nous n'avons jamais cessé de discuter avec France Télécom. En usant de manière permanente d'arguments dilatoires pour retarder sans cesse l'avancée du dossier, ils n'avaient qu'une seule stratégie : gagner du temps pour préserver leur monopole le plus longtemps possible* ». L'Eure n'est pas le seul département à grogner: l'Oise, le Tarn, la Manche et quelques autres ont saisi l'ART. Ils se demandent si l'attitude d'un acteur aussi dominant que France Télécom est bien légale...